

**Projet de procès-verbal de l'Assemblée générale
du Conseil international des archives
du 23 novembre 2013 au « Square » de Bruxelles.**

La séance est ouverte à 16 h 35.

OUVERTURE

1. Accueil du Président

Le Président, Martin Berendse, rappelle aux participants que la présente Assemblée générale est la première à se tenir sous le nouveau régime statutaire voté lors de l'AG de Brisbane en 2012. Il souhaite plus particulièrement la bienvenue aux adhérents de la catégorie C, qui disposent désormais du droit de vote, et aux membres de la catégorie D, qui ont dorénavant le droit de prendre la parole. Il explique le nouveau système applicable en cas de vote basé sur le principe de la pondération : les bulletins bleus valent 4 voix, les bulletins jaunes 2 voix et les bulletins rouges une voix.

2. Présence d'un quorum

Le Secrétaire général, David Leitch, informe l'assemblée que le quorum est très largement réuni.

3. Adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été diffusé en amont de la réunion. Le Président signale qu'il convient d'aborder le point 12 « *Ratification des règlements intérieurs* » en tout début de séance, l'un des règlements concernant le nouveau système de scrutin devant être appliqué s'il s'avère nécessaire de procéder à un vote lors de la présente Assemblée.

L'Assemblée générale ratifie à l'unanimité les différents règlements intérieurs

George McKenzie, conseiller de l'ICA en matière statutaire, rappelle que les règlements intérieurs constituent un instrument très utile dans la gestion de l'ICA, car ils sont plus faciles à modifier que les Statuts. Toutefois, tous les règlements intérieurs doivent à un moment donné être ratifiés par l'Assemblée générale. Outre la question des procédures de vote, les textes proposés abordent la création d'une nouvelle distinction, « Amis de l'ICA », pouvant être accordée aux personnes ayant rendu des services éminents à l'ICA. Cette distinction est appelée à remplacer le système des « Membres honoraires ».

En l'absence de questions et de commentaires, les règlements intérieurs relatifs à l'élection des officiers responsables de la gestion de l'association et à l'attribution du titre d'« Ami de l'ICA » sont ratifiés par l'Assemblée générale.

RAPPORTS

4. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 août 2012.

Le procès-verbal, qui a été diffusé en amont de la réunion, est approuvé par l'Assemblée générale.

5. Rapport du Président

Le Président livre un compte rendu oral. Depuis l'Assemblée générale annuelle de 2012, les réformes institutionnelles rendues nécessaires par l'adoption des nouveaux Statuts ont été entreprises et mises en œuvre. Il mentionne plus particulièrement les éléments suivants :

- Le passage de la réunion annuelle de la CITRA, accessible à une minorité, triée sur le volet, des adhérents de l'ICA, à la première Conférence annuelle, événement qui a réuni plus de 500 participants en provenance d'une bonne centaine de pays. Il est d'avis que cette démarche novatrice revêt une importance primordiale non seulement pour la profession, mais également bien au-delà.
- La mise en place officielle du bureau du Forum des Archivistes nationaux (FAN) sous la houlette de David Fricker des Archives nationales d'Australie. Il remercie et félicite M. Fricker et ses collègues du nouveau bureau.
- À un moment où, partout dans le monde, les institutions doivent faire face à des restrictions budgétaires, l'ICA a réussi à séduire de nouveaux adhérents. Le nouveau système de scrutin accorde désormais le droit de vote aux membres de la catégorie C.
- Pendant ses deux premières années à la présidence de l'association, l'heure a été à la réforme institutionnelle. Au cours de ses deux dernières années (2012-2014), son rôle sera davantage axé sur la représentation de l'ICA à l'extérieur, avec l'aide et le soutien des officiers élus et du Secrétariat. Il fait notamment état de sa participation à la conférence de l'IFLA à Singapour en août 2013 et aux nouveaux partenariats, comme celui mis en place avec l'UNESCO dans le cadre du modèle de cursus pour la conservation numérique.

General Assembly / Assemblée générale
Girona/Gérone, 14/10/2014

GA 2014-4

Il termine son compte rendu en rappelant qu'il vient d'entamer sa dernière année de présidence. La question des élections de 2014 pour choisir de nouveaux responsables sera abordée sous le point 16.

6. Rapport du Vice-président Programme

Henri Zuber présente un rapport oral esquissant les différentes modifications intervenues depuis 2012 dans les pratiques de la PCOM. Le programme est désormais centré sur 3 grands thèmes : la bonne gouvernance, les archives numériques et la conservation. Pour approfondir les réflexions sur ces thèmes, des groupes d'experts réunissant les grands noms des domaines concernés au plan international, sont en train de prendre forme. Quelques groupes existent déjà, pour d'autres un président est pressenti. Un appel à projets a été lancé et plusieurs projets candidats ont déjà été retenus pour un financement.

Il a également participé aux discussions relatives au partenariat ICA-UNESCO, et souhaite remercier l'IRMT de la dynamique qu'il a insufflée au projet. À ce stade, deux modules pilotes ciblant surtout les Antilles et l'Afrique ont vu le jour.

Il remercie également tous les membres de la PCOM pour tous les efforts consacrés au cours de l'année écoulée à la mise en œuvre des changements convenus.

Il se tourne ensuite vers Sarah Tyacke, Présidente du FIDA, en l'invitant à prendre la parole et à présenter les récentes activités de son Fonds. Mme Tyacke ne souhaite pas soumettre de compte rendu en tant que tel, mais préfère faire état de tout le travail entrepris depuis 2010 pour aider les archivistes évoluant dans des milieux à faibles ressources à trouver des solutions par eux-mêmes. Au cours des trois dernières années, le fonds a pu soutenir des archivistes dans 11 pays, dont les Îles Salomon, la Barbade, le Cameroun et le Mozambique. Petite fondation, le FIDA doit sa réussite au soutien des pays membres et des branches régionales de l'ICA, dont notamment CARBICA, ESARBICA et PARBICA. En dépit de la modestie de ses ressources, le FIDA n'a pas failli à sa tâche, mais ses caisses seront bientôt vides. D'ici fin 2014, il ne lui restera plus rien. Même si elle est d'ores et déjà à la recherche de nouvelles sources de financement, Mme Tyacke demande aux membres de réfléchir à l'éventualité d'une contribution personnelle. Le formulaire de renouvellement de l'adhésion à l'ICA comporte une case à cocher pour permettre aux membres de proposer des dons. Elle se propose également de procéder à une quête dès le lendemain et demande instamment à l'assistance d'y apporter son obole.

Le Président remercie Mme Tyacke de ses efforts dans le cadre du FIDA.

7. Rapport du Secrétaire général

Concernant la présentation synthétique diffusée au préalable, le Secrétaire général remarque qu'à la première lecture, ce document peut sembler manquer de structure : ceci s'explique par l'amplitude des tâches incombant au Secrétariat. Il remercie également le pays hôte du siège, la France, de la mise à disposition des locaux et des subventions dont dépend le fonctionnement du Secrétariat.

Il souligne l'importance des partenariats, tels que celui conclu avec l'UNESCO, ainsi que la nécessité d'en forger d'autres avec l'ARMA et la Banque mondiale.

L'organisation des conférences se passe bien, comme en témoigne le succès de celle actuellement en cours. Il est persuadé que la conférence à Gérone en 2014 sera tout aussi réussie.

Dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la communication, une lettre mensuelle d'information électronique vient d'être lancée. Le Secrétaire général se félicite également de l'augmentation régulière du nombre de visiteurs consultant le site web de l'ICA.

Il est conscient qu'une partie importante de son action et de celle du Secrétariat portent sur les contacts de proximité sur le terrain et souhaite donc infléchir la tendance actuelle trop centrée sur l'Europe. Parmi ses priorités immédiates, il s'agira d'accorder une plus grande attention aux branches régionales, d'ailleurs la participation aux réunions de ces branches constitue l'un des aspects les plus enrichissants de son travail. Le renforcement de la communication et le marketing de première ligne constituent d'autres domaines prioritaires. Il est urgent et nécessaire de dégager des revenus supplémentaires pour pouvoir étendre les compétences du Secrétariat et ainsi pouvoir concrétiser ces priorités. Il se considère comme un gestionnaire à la tête d'une équipe dont les résultats sont extrêmement probants et dont les réalisations au cours de l'année écoulée sont très nombreuses, malgré la faiblesse des moyens disponibles. Il rappelle que le Secrétariat est très réduit et la polyvalence donc de mise. À son avis, en ce qui concerne les missions du secrétariat, un nouveau cap a été franchi cette année avec l'organisation de la conférence en cours ; il croit aussi aux gisements de progrès qu'il faudra exploiter dans les années à venir, d'ici le Congrès de 2016.

FINANCES

8. États financiers 2012 vérifiés par le commissaire aux comptes et quitus au Vice-président Finances.

Andreas Kellerhals présente une situation comptable relativement saine et robuste à la fin de l'exercice 2012. En dépit de revenus insuffisants (1,2 M€) par rapport aux dépenses (1,3 M€), le déficit global a pu être limité grâce à la réussite du Congrès de Brisbane. Il n'a pas de préoccupation particulière.

En l'absence de questions et de commentaires, l'Assemblée générale donne quitus au Vice-président Finances.

9. Situation en ce qui concerne l'exercice en cours.

Pour Andreas Kellerhals, les chiffres disponibles à ce stade sont relativement encourageants. À la fin du mois d'octobre, 86 % des cotisations ont été encaissées, alors que 88 % du montant budgétisé sur l'année a été dépensé. Le déficit est actuellement de 56 000€.

Même si la situation paraît globalement satisfaisante, il met les membres en garde quant à la nécessité de respecter leurs obligations financières et note que certaines cotisations restent encore impayées.

Il n'y a pas de question de la salle.

10. Projet de budget pour 2014

Le Président annonce que ce thème a été abordé lors de la récente réunion du Comité exécutif. Les montants proposés impliquent une réduction supplémentaire dans le financement des projets. Andreas Kellerhals expose les différents facteurs qui peuvent expliquer le déficit budgétaire. Les revenus en provenance des adhérents de la catégorie A sont inférieurs à ceux des années passées, la réforme du système de cotisations commençant désormais à se faire sentir. L'adhésion de certains membres en retard de cotisations a été révoquée. Quand bien même ces membres reformuleraient-ils une demande d'adhésion, il est impossible de tenir compte de cette éventualité dans le projet de budget. Certains s'inquiètent d'ailleurs d'une nouvelle chute des revenus dans le cas du passage en masse des adhérents de la catégorie C vers la catégorie D.

General Assembly / Assemblée générale
Girona/Gérone, 14/10/2014

GA 2014-4

Sans être véritablement préoccupé par les déficits des exercices 2012 et 2013, Andreas Kellerhals pense qu'il est temps de mettre fin aux dépassements budgétaires. Il faudra contrôler les dépenses de manière plus pointue. Il propose donc de maintenir le principe instauré l'année dernière selon lequel les sections et les branches devront plafonner leurs dépenses à 75 % du montant budgétisé tant que l'on n'aura pas la certitude que les revenus réellement encaissés suffiront à couvrir le solde.

Le Président estime qu'un déficit budgétaire peut être admis en 2014 pour permettre la mise en œuvre des nouvelles orientations, mais qu'il conviendra de porter un soin particulier aux aspects financiers dans la planification des actions futures.

Jean Philippe Legrois de l'Association des Archivistes français (AAF) signale que son association offre désormais à ses membres la possibilité de verser une cotisation supplémentaire pour avoir accès à l'adhésion à l'ICA à titre individuel. Il se demande si d'autres associations ont envisagé une telle démarche.

Fred van Kan, Président de SPA, répond que l'association néerlandaise a donné son accord de principe à cette idée, mais souhaite d'abord cerner les avantages qui pourront en découler. M. Zuber note que le principal avantage pour les membres à titre individuel est d'avoir accès à la partie réservée du site web de l'ICA.

Le Président clôt le débat en rappelant que le Comité exécutif va poursuivre ses échanges de vue sur cette question lors de sa réunion d'avril 2014. Il remercie les personnes ayant participé au débat.

11. Barème des cotisations 2014

Un document a été diffusé en amont de la réunion pour présenter le barème proposé. Sylvie Clair (Chef des Archives municipales de Marseille), soutenue par William Maher (Président de SUV), demande que la proposition soit mise au vote. Lydie Padré Baroan souligne l'importance de la transparence.

Sur décision du Président, l'Assemblée procède ensuite à un vote formel à bulletins levés. Le Secrétaire général en annonce le résultat : 286 voix en faveur de la proposition, 0 contre et 42 abstentions.

La proposition est donc approuvée.

STATUTS

12. Ratification des Règlements intérieurs

Cette question a été traitée sous le premier point de l'ordre du jour.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS

13. Conférence annuelle 2014

Joan Boadas résume brièvement les dernières évolutions des préparatifs de la Conférence qui se déroulera à Gérone du 13 au 15 octobre. Se tiendront en même temps la 9^e Conférence européenne des archives et les 13^e Journées « Image et Recherche ». Le thème de la manifestation de l'ICA sera : « *Archives et industries culturelles* ». Les langues de la conférence seront l'anglais, le catalan, l'espagnol et le français. L'appel à contributions sera lancé avant la fin du mois de novembre et le programme sera publié d'ici le 30 avril. En marge de la conférence auront lieu des réunions de l'ICA et de certains de ses partenaires.

14. Conférence annuelle 2015

Un document a été diffusé décrivant la situation relative au choix du pays hôte pour accueillir la Conférence de 2015. Le Président rappelle que, conformément au texte des Statuts (article 9, section 2), le choix définitif du lieu incombe au Comité exécutif. Le document susmentionné fait état de l'invitation reçue du Mozambique et d'ESARBICA. Tout en accueillant favorablement une telle invitation, le Comité exécutif s'inquiète de l'intention d'ESARBICA de tenir sa propre conférence biennale au Zimbabwe à peine quelques mois plus tôt et préférerait que les deux manifestations aient lieu en même temps. Les discussions entre l'ICA et l'ESARBICA vont se poursuivre en vue de parvenir à une solution commune. En réponse à une question de John M'reria (Président d'ESARBICA), le Président insiste sur le fait que les discussions ne sont pas terminées et doivent encore se poursuivre. Dans l'idéal, une décision sera prise lors de la réunion du Comité exécutif d'avril 2014.

15. Congrès 2016

M. Bahk, Président des Archives nationales de la Corée du Sud, profite de l'occasion pour informer l'assistance des préparatifs en cours en vue du Congrès 2016 de Séoul, qui débutera le 5 septembre 2016. Il se réjouit à la perspective de pouvoir accueillir tout le monde dans le cadre de ce congrès.

ÉLECTIONS

16. Informations sur les élections à venir

Le Secrétaire général esquisse brièvement la procédure des élections à venir. Un appel à candidats sera lancé très prochainement. Dans le cas où il n'y aura qu'un candidat par poste à pourvoir, les résultats seront annoncés le 10 avril 2014 à la réunion du Comité exécutif. En cas de candidatures multiples, il faudra attendre le 11 juillet pour connaître les résultats. La liste des membres ayant le droit de participer au scrutin sera disponible dès le 25 avril. Sous l'ancien régime où seuls les adhérents des catégories A et B disposaient du droit de vote, seulement 35 % de ces adhérents ont fait valoir leurs droits. Il espère qu'en cas de candidatures multiples, la participation au scrutin sera bien supérieure, sachant que les membres de la catégorie C auront désormais le droit de participer au vote. Atakiltý Assefa Asgedom (Éthiopie), Président de la Commission d'Évaluation, jouera, en cas de besoin, le rôle de responsable des élections et supervisera les travaux du secrétariat.

17. Divers

Dominique Taffin (Présidente de CARBICA) demande à l'Assemblée générale de bien vouloir remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué au succès de la présente Conférence, dont le Secrétariat de l'ICA qui fonctionne actuellement avec une équipe réduite, et les Archives de France qui continuent de soutenir le Secrétariat et l'ICA. L'Assemblée accède à sa demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 10.